

CHALLENGE Label Emmaüs

Edition 2024

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Cette charte de bonne conduite vous donne les bonnes pratiques à respecter pour réaliser la course en toute sécurité.

Chaque participant à l'opération **Challenge Label Emmaüs** s'engage à :

- Courir ou marcher en respectant les règles de distanciation physique et les gestes barrières.
- Respecter le code de la route.
- Être en bonne forme physique et avoir l'habitude d'effectuer de la marche ou de la course sur la distance choisie.
- Courir sous sa propre responsabilité. L'opération « **Challenge Label Emmaüs** » est une opération solidaire. Ce n'est pas une compétition sportive.
- Ne pas lancer de poursuite contre l'organisateur de l'événement « **Challenge Label Emmaüs** » en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires.
- Posséder une assurance individuelle couvrant les dommages corporels.
- Avoir lu et accepté le contenu de cette charte et du règlement avant de valider son engagement.